



# L'OTAO, vecteur pour une meilleure participation des syndicats au dialogue politique, économique et sociale en Afrique de l'Ouest

Par

Boèvi Kouglo LAWSON BODY, CSI-Afrique

30 Août 2011



# PLAN

**1. Introduction**

**2. Le champ de l'action des syndicats en Afrique de l'Ouest**

**3. Les enjeux de l'action des syndicats en Afrique de l'Ouest**

**4. L'engagement des syndicats en Afrique de l'Ouest : Un bref aperçu**

**5. Conclusion**



# 1. Introduction



L'ampleur de la pauvreté et de ses effets néfastes sur les populations africaines suscitent des interrogations en ce qui concerne l'efficacité des différentes politiques économiques mises en œuvre sur le continent depuis plus de 50 ans après les indépendances.

Les syndicats africains sont de plus en plus impliqués dans les processus de dialogue social en vue de l'amélioration des conditions de vie et de travail des travailleurs et des populations en général.



Cependant, malgré les actions déjà entreprises par les organisations syndicales africaines à l'échelle nationale, régionale ou continentale grâce à leur implication dans les instances de dialogue social, les travailleurs africains sont toujours confrontés à des défis énormes notamment :

- l'instabilité politique,
- la mauvaise gouvernance,
- l'absence de protection sociale,
- la précarité de l'emploi,
- le chômage,
- l'exacerbation de la pauvreté,
- la progression du VIH/SIDA,
- le non respect des normes internationales de travail et lois sociales, etc.



Pour relever ces différents défis, il faut des organisations syndicales unies, démocratiques et fortes. L'OTAO en tant qu'Organisation des Travailleurs de l'Afrique de l'Ouest, pourrait valablement contribuer à ce chantier mais il lui faut des moyens adéquats notamment :

- des ressources humains qualifiées et engagées
- une mobilisation sans précédent des syndicats sur le terrain à l'échelle nationale
- une institution syndicale régionale crédible (en relation avec la CSI-Afrique), bien organisée et active dotée d'une capacité d'interpellation des Etats et des institutions régionales (CEDEAO/UEMOA).



## **2. Le champ de l'action des syndicats en Afrique de l'Ouest**



Au regard des problèmes du contexte politique social, économique et culturel de l'Afrique de l'Ouest et vu les nombreux défis de développement auxquels les pays de la sous-région sont confrontés, le champ de l'action de l'OTAO devrait concerner à l'échelle régionale :

**→ Les politiques d'intégration régionale et commerciales;**

**→ Les politiques industrielles;**

**→ Les politiques agricoles;**

**→ Les politiques monétaires;**

**→ Les politiques d'emploi**





- **Le suivi des politiques des institutions régionales et internationales notamment (l'union Africaine, la BAD, la CEA, la CEDEAO, l'UEMOA, le BIT, le FMI, la BM, l'OMC, la CNUCED, etc.);**
- **Les politiques de transport des personnes, des biens et des capitaux;**
- **Les politiques sociales;**
- **Les politiques de protection de l'environnement et celles relatives aux changements climatiques**
- **La gouvernance**



Que se soit pour la mise en œuvre et le suivi des politiques économiques, sociales commerciales ou monétaires, les syndicats doivent résolument prendre en compte ces différents défis dans leur vision prospective afin de peser d'une manière significative dans les processus de dialogue social, pour que des solutions durables soient trouvées aux problèmes et préoccupations des travailleurs.

Ils doivent de ce fait s'impliquer davantage dans les prises de décisions au niveau des instances économiques et sociales de la sous région en l'occurrence la CEDEAO et l'UEMOA et faire des propositions crédibles en vue de l'amélioration des conditions de vie des populations.



# **3. Les enjeux de l'action des syndicaux en Afrique de l'Ouest**



## □ **Les enjeux socio-économiques**

- **l'accès aux services sociaux de base**, spécialement la santé et l'éducation ;
- **l'accès aux services publics essentiels**, l'eau, l'électricité, les transports, les télécommunications ;
- **l'accès au travail décent** ;
- **l'accès à la protection sociale** ;
- **des problèmes liés à la progression du VIH/SIDA** ;
- **la dégradation du pouvoir d'achat liée à la cherté de la vie.**



## ❑ **Autres enjeux dans le domaine économique concernant :**

- **Le renforcement de l'intégration régionale et des relations commerciales**
- **L'industrialisation**
- **Les infrastructures de transport (Terrestre, Maritime et Aérien)**
- **Les infrastructures de communication**
- **La monnaie et la politique monétaire (Naira au Nigéria, Cédi au Ghana, FCFA en Zone UEMOA, Franc guinéen en Guinée, Leone en Sierra Leone, Dalasi en Gambie, dollar Libérien au Liberia, Escudo Cap Vert)**
- **La gouvernance: Quel bilan dresser après 36 ans d'existence de la CEDEAO?**



# **4. L'engagement des syndicats en Afrique de l'Ouest : Un bref aperçu**



Les syndicats africains, au regard du contexte africain et des problèmes identifiés, se sont déjà engagés dans des sensibilisations, des plaidoyers et des manifestations en vue de proposer des solutions aux problèmes des travailleurs. Ces actions portent sur :

- **la recherche des solutions aux problèmes de l'emploi et du chômage,**
- **la mise en œuvre des politiques de travail décent ;**
- **le suivi du processus des OMD, du DSRP, et des initiatives PPTE sur le plan national;**
- **l'analyse des politiques commerciales en l'occurrence les APE**
- **l'analyse des conditions de vie des travailleurs;**
- **le suivi du processus d'intégration régionale;**
- **la participation aux consultations nationales dans le cadre des stratégies et programmes pays suscités par le FMI et la Banque Mondiale;**
- **l'analyse de l'impact des investissements étrangers sur l'économie africaine.**



## Problèmes de l'emploi et du chômage, la mise en œuvre des politiques de travail décent, et l'appréciation des conditions de vie des travailleurs

Les syndicats africains ont participé aux discussions avec les partenaires sociaux et ont mené des études, plaidoyers et protestations en rapport avec ces questions. Ces initiatives ont abouti à des résultats dans certains pays:

- la revalorisation du SMIG au Niger et en Côte d'Ivoire ;
- le recrutement des agents de la fonction publique au Bénin , au Burkina Faso, en Guinée et en Mauritanie ;
- la mise en place de fonds d'appui aux jeunes au Burkina Faso ;
- l'élaboration de nouveau code de travail au Togo et en Côte d'Ivoire ;
- la mise en place des programmes à l'endroit des jeunes diplômés aboutissant à la création d'un cadre pour le recrutement au Sénégal ;
- le gel des prix des produits pétroliers et de première nécessité<sup>16</sup> ;





## Suivi du processus des OMD et du DSRP

La plupart des syndicats ont pris activement part au processus par leur participation aux ateliers de validation et dans une certaine mesure à l'élaboration des documents nationaux.

## Analyse des politiques commerciales (APE)

Les syndicats africains ont été sensibilisés sur les enjeux des APE pour les économies africaines. Certains syndicats comme ceux du Bénin, du Mali et du Sénégal sont parties prenantes des comités de suivi de ces accords. D'autres comme ceux du Bénin, du Mali, du Sénégal et du Togo ont produit des documents d'alternatifs concernant ces accords.



## Participation aux consultations nationales dans le cadre des stratégies et programmes pays suscités par le FMI et la Banque Mondiale

Les syndicats africains sont impliqués dans ces consultations par leur participation active aux débats. Mais il est important qu'ils élaborent des documents d'analyse et de propositions dans le cadre de ces consultations.



## Analyse de l'impact des investissements étrangers sur l'économie africaine

Le réseau de recherche syndical ALRN a déjà réalisé une étude sur les investissements chinois en Afrique et qui porte sur 10 pays anglophones dont 2 de l'Afrique de l'Ouest (Ghana, Nigéria).

Une initiative est en cours au niveau de la CSI-Afrique pour la réalisation d'études similaires dans d'autres pays de la sous région.

A terme une analyse de l'impact des différentes catégories d'investissements étrangers s'impose.



# 5. Conclusion



Les syndicats de l'Afrique de l'Ouest doivent à travers l'OTA, se mobiliser davantage pour la mise en œuvre de véritables stratégies de développement afin que les préoccupations réelles des populations et des travailleurs soient prises en compte.

Aussi, devront-ils entreprendre des actions pour renforcer leurs capacités **afin d'être les catalyseurs des changements dans leurs pays grâce à des plaidoyers se fondant sur l'élaboration d'alternatives crédibles** au libéralisme par des propositions pertinentes.



**MERCI DE VOTRE ATTENTION**